

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES
MINISTRE DU PETROLE DE
L'ENERGIE ET DES ENERGIES
RENOUVELABLES

AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION
L'ELECTRIFICATION EN MILIEU RURAL
(ANPER)
(Etablissement Public à caractère Administratif)



AVIS DE REPORT D'ECHEANCE

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, relatives aux fêtes légales au Niger, la journée du lundi 18 octobre 2021, correspondant au lendemain du MOULOU, est chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

A cet effet, les candidats à l'Avis public de Manifestation d'Intérêt n° 01/PER-MCH 47/ANPER/2021 relatif au recrutement d'un consultant chargé de l'approbation des études d'exécution et le contrôle et la surveillance des travaux dans le cadre du Projet d'électrification rurale par micro centrales hybrides de quarante-sept (47) localités des Régions d'Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder au Niger, sont informés que la date limite de dépôt des offres, initialement fixée au lundi 18 octobre 2021 est reportée au mardi 19 octobre 2021 à 10 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 10 heures.

Fait à Niamey, le 14 octobre 2021

Le Directeur Général

SALOUHOU HAMIDINE